

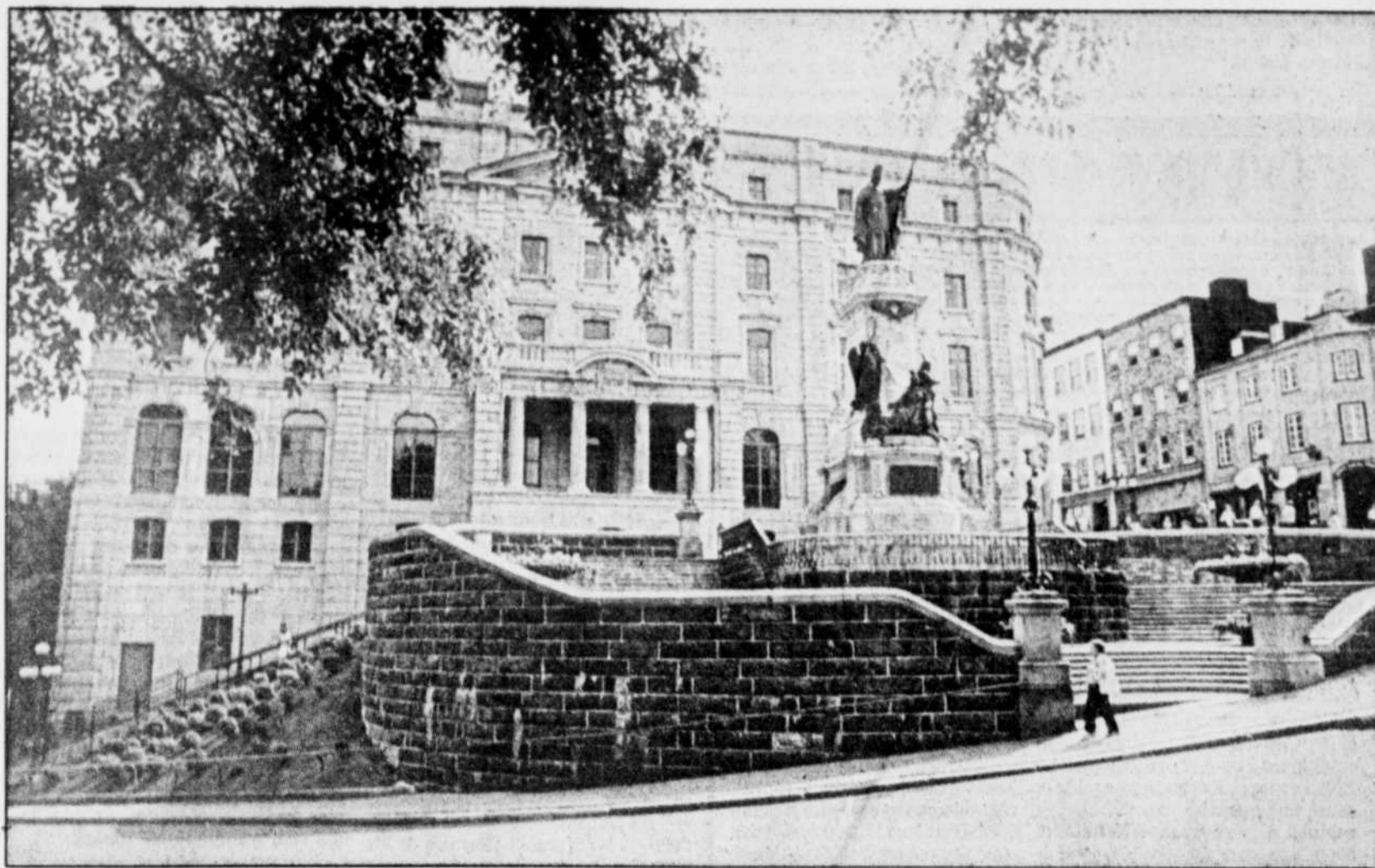
L'édifice Louis-Saint-Laurent

Un grand monument...pour un grand homme



Le Soleil, Reynald Lavoie

Mme Claire Accolas est une amatrice de la ville de Québec et y revient, invariablement, chaque année. Adeptes de la photographie, elle ne manque jamais d'enrichir sa collection de souvenirs.



Le Soleil, Reynald Lavoie

Au 3, rue Buade, l'édifice Louis-Saint-Laurent est désormais classé historique par le ministre de l'Environnement du gouvernement fédéral. Il loge les services québécois de ce ministère ainsi qu'un comptoir des Postes canadiennes.

« Ce que j'aime de Québec, ce qui me frappe, c'est d'abord son atmosphère française, ses fortifications, ses parcs, ses places et aussi ses édifices, comme celui-ci (Louis-Saint-Laurent). Je le trouve imposant, magnifiquement situé et j'aime le nom qu'on lui a donné, honorant ainsi un homme que j'admire beaucoup. »

C'est une touriste qui parle, mais pas une touriste comme les autres puisque, invariablement, elle vient dans la vieille capitale chaque année, parfois accompagnée de sa sœur, Raymonde. Mme Claire Accolas habite Ottawa et répète : « Si je n'habitais pas Ottawa, c'est à Québec que je vivrais... »

Cet édifice Louis-Saint-Laurent qu'elle remarque, parmi les autres, lui ouvrira ses portes pour l'exposition sur la photographie en trois dimensions. A ce même rez-de-chaussée, elle remarquera que Parc Environnement Canada y a installé ses bureaux, tandis que la Poste a conservé une partie de cet étage; elle en profitera pour acheter des timbres.

Mme Accolas sera intéressée d'apprendre que ce bâtiment, construit au cours des années 1871-

1873, a été classé, dernièrement, par le ministre de l'Environnement, s'ajoutant à la quarantaine d'autres, dispersés un peu partout au Canada. Cela, selon un programme fédéral de protection des édifices fédéraux à caractère patrimonial.

Signalons que, sauf la partie allouée à la Poste, tout le reste est occupé par Environnement Canada Parcs, qui y déploie une grande activité, étant responsable de plusieurs parcs historiques, tels Artillerie, Cartier-Brebeuf, Lévis-Lauzon, sans oublier les portes de Québec et les fortifications.

Le portrait de Louis Saint-Laurent, qui fut premier ministre du Canada de 1948 à 1957, orne un des murs de l'entrée principale. C'est un tableau, fait en 1950, par le peintre Lorenzo de Nevers. Mme Accolas me rappelle qu'un monument du grand homme d'Etat canadien a été élevé sur le parterre avoisinant la Cour suprême, à Ottawa.

On sait qu'Environnement Canada Parcs a, dans son réseau de lieux historiques, le parc national Louis-Saint-Laurent à Compton dans la maison même où naquit, en 1882,

Louis, le fils du marchand général Jean-Baptiste-Moise Saint-Laurent.

Louis Saint-Laurent pratiqua le droit à Québec et habita notre ville pendant presque toute sa vie. Espérons qu'une plaque sera un jour apposée sur sa maison de la Grande Allée, où il vécut et mourut, le 25 juillet 1973.

Il y a plus de 100 ans

L'édifice Louis-Saint-Laurent, 3, rue Buade, a été construit selon les plans de l'architecte Pierre Gauvreau et de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, T.S. Scott.

Son histoire est intimement liée à celles de la ville de Québec et du Canada. En effet, au siècle dernier, la cité de Champlain, déjà lien indispensable entre l'Europe et le Canada, devenait le point d'arrivée des navires postaux, lors de la création d'un service de distribution internationale de courrier, en particulier entre l'Angleterre et le Canada.

Aussi, le gouvernement canadien, alors dirigé par John A. Macdonald, décidait-il, en 1871, de doter Québec d'un « hôtel des Postes digne de sa nouvelle vocation ».

Construit selon le style Empire,

le bâtiment subissait des modifications entre 1913 et 1919, lui donnant les traits du style dit « Beaux-Arts », notamment par l'ajout d'une coupole.

Sur la façade, bien visible, apparaît le mystérieux chien immortalisé par l'écrivain William Kirby dans le *Chien d'or*. Le mystère demeure entier concernant cet énigmatique quatrain :
*Je suis un chien qui ronge l'os
En le rongant, je prends mon repos
Un jour viendra qui n'est pas venu
Que je mordray qui m'aura mordu* (1736)

Ce qui n'est pas légende, toutefois, c'est l'existence du riche bourgeois, le marchand Philibert, qui avait sa propriété là où nous sommes aujourd'hui. Il fut tué, en 1748, par Pierre Le Gardeur de Repentigny au cours d'une rixe survenue à la place du Marché, aujourd'hui la place de l'Hôtel de Ville. On dit que Philibert pardonna à son assassin avant de mourir. Il faut lire le *Chien d'or* de Kirby, traduit par Pamphile LeMay; il raconte toute l'histoire ou

plutôt la légende... (Référence : Centre de documentation d'Environnement Canada Parcs).

LES RESIDENCES CÔTE-JOLIE

A CHARLESBOURG
Une agréable façon de vivre dans un environnement de prestige.

MAISONS DE VILLE

- Avec ou sans garage
- Mur coupe-feu et inscription aux normes élevées
- Terrain aménagé
- Entrée d'auto asphaltée
- Regroupement des services optionnels

Prix à partir de 83 800\$ tout compris

• A proximité des boulevards de la Capitale et Laurentien

Unités prêtes pour livraison immédiate.

Une autre réalisation de

EGAN CONSTRUCTION
Renseignements: 623-0112

MAISON MODÈLE
au 495, rue Barracks (direction boul. Laurentien nord, entre Avenue) lundi au vendredi de 10h à 17h, samedi de 10h à 17h, dimanche de 12h à 17h.

SAUCISSES	
HOT DOG 2.22\$/lb	FRAÎCHE 2.44\$/lb
SAUCISSONS A L'AIL OU AU CELERI 2.44\$/lb	
GALANTINES AU VEAU OU LANGUE BOEUF 5.39\$/lb	
CRETONS FRANÇAIS MOULE DE 10-OZ 2.45\$	TÊTE FROMAGÉE MOULE DE 10-OZ 1.99\$
LA BOUCHERIE W.E. BÉGIN INC. 500, ST-JEAN — 524-5271 520, DE LA SAULLE ET 535, DE LA REINE AVEC PARRING — 529-1331	

SUPER-MAGASIN, SUPER-PRIX

"ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE CHEZ DES GENS D'EXPÉRIENCE"

VENTE "VACANCES"

TAPIS IMITATION GAZON

à partir de **266\$** pied linéaire

ou **3,99\$ v.c.** 100% polypropylène, largeur 6', couleurs disponibles en magasin: vert, gris, brun.

COUPON RABAIS

Avec chaque achat de **500\$** et plus, rabais de **25\$**

Avec chaque achat de **100\$** et plus, rabais de **10\$**

Un coupon par achat et par client.
Valable jusqu'au 31 juillet 87

• TAPIS • TUILES • CÉRAMIQUE • STORES VÉNITIENS • PAPIER PEINT

LE SUPERMARCHÉ DU COUVRER-PLANCHER

ANDRÉ LABRECQUE inc.
688, Saint-Vallier ouest, Québec
(angle Marie-de-L'Incarnation) 682-3131

• 35 ans d'expérience dans la vente et l'installation • Service de décoration personnalisée

la vraie VENTE

EST EN COURS À NOS 6 MAGASINS

DOUBLEZ VOTRE ACHAT!

COMPLET MODE DÉCONTRACTÉ

Assortiment de tissus, couleurs et grandeurs.

A partir de **2 pour 99⁹⁶**

Ajoutez 1^c et doublez votre achat dans tous les vêtements pour hommes et femmes

COMPLETS et VESTONS POUR HOMMES

VESTONS SPORT
Tissus, motifs ass. A partir de 2 pour **139⁹⁶**

COMPLETS (2 pièces)
Confection canadienne A partir de 2 pour **239⁹⁶**

ENSEMBLES SPORT (2 pièces)
Style safari, manches longues, 65% poly, 35% coton A partir de 2 pour **99⁹⁶**

VESTONS SPORT
tout coton, coupe ample déstructurée, pour hommes. A partir de 2 pour **49⁹⁶**

PANTALONS ET CHEMISES POUR HOMMES

CHEMISES SPORT "I. MILLER"
Manches courtes A partir de 2 pour **33⁹⁶**

PANTALONS SPORT
100% coton "Cotler" A partir de 2 pour **39⁹⁶**

SOULIERS POUR HOMMES

SOULIERS BATEAU 2 pour **39⁹⁶**
Cuir véritable. Pointures: 7 et 8

AUTRES SPÉCIAUX DISPONIBLES NON ANNONCÉS

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

• CENTRE D'ACHATS CANADIENNE QUÉBEC
• PLACE LAURIER MAR. SUD-OUEST 2^e NIVEAU PRES DE LA BAIE
• PLACE FLEUR DE LYS PRES DE LAURIE SECORD

• 4080, BOUL. STE-ANNE MONTMORENCY PRES DE LA DUTÉ
• GALERIES DE LA CAPITALE (PRES DE LA SAE, SECONDE PLANCHER)
• PLACE DES 4-BOURGEOIS ANG. DUPLESSIS ET QUATRE-BOURGEOIS STEADY

Les marchandises peuvent varier selon les magasins

LA PAGE EDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur: JACQUES-G. FRANCOEUR
Président et directeur général: PAUL-A. AUDET
Vice président et trésorier: CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'information: GILBERT ATHOT
Directeur de l'édition: JACQUES DUMAIS

Médecine préventive

«Prévenir vaut mieux que guérir» affirme un vieux dicton trop souvent oublié. Un autre dit que «chaque médecin a sa maladie». S'il faut en croire les faits, grèves et débrayages sont les maladies préférées des spécialistes à qui nos gouvernements confient la négociation des services au public.

par Martine CORRIVAUT



Ainsi, il aura fallu aux autorités responsables des services hospitaliers de l'état de New York, la mort d'une patiente de 18 ans qui avait été laissée à des médecins inexpérimentés, pour que soit entreprise une réforme des systèmes de garde.

Faudra-t-il attendre pareille tragédie, au Québec, pour que le ministère de la Santé et l'Association des hôpitaux du Québec se décident à régler le dossier des conditions de travail des résidents et internes de nos institutions, lequel traîne depuis des années?

La Fédération des médecins résidents et internes exerce des «pressions civilisées» auprès de ses employeurs pour signer un contrat de travail échu depuis...juillet 1985. Dans un geste conciliant, les jeunes médecins ont déjà réduit leurs demandes salariales et accepté un règlement fixant leurs rémunérations entre \$24 et \$34.000 par année.

Déjà, il y a deux ans, pour régler un contrat de travail qui allait échoir quelques semaines plus tard, le groupe avait dû appliquer la médecine radicale des débrayages. Lors de la signature, la Fédération avait fait confiance aux employeurs qui devaient trouver une «solution globale» aux problèmes d'horaires de garde et de travail en milieu hospitalier.

Leur demande d'instituer l'arbitrage obligatoire pour régler les conventions collectives n'a rien de saugrenu: la pratique a déjà cours dans les autres provinces canadiennes. Le gouvernement qui, dans ce cas-ci, redoute sans doute les comparaisons qui lui seraient défavorables, a jusqu'à maintenant refusé d'entendre raison.

«Accepteriez-vous, M. le premier ministre, d'être opéré par quelqu'un qui n'aurait pas dormi depuis 36 heures?» demandaient les jeunes médecins, il y a quelques semaines. C'est pourtant ce que l'incurie des responsables patronaux et gouvernementaux risque d'imposer au simple citoyen qui ne choisit pas toujours le jour et l'heure les plus favorables pour être victime d'un accident.

Les médecins «patrons» et les administrations des centres hospitaliers universitaires ont une grave responsabilité dans ce dossier où le Collège des médecins reste lui aussi curieusement silencieux. Résidents et internes ont jusqu'à maintenant fait preuve de maturité en n'exerçant pas d'une manière sauvage les moyens de pression susceptibles d'attirer l'attention du public tout en forçant la main des autorités.

Si souvent, le grand public blâme l'individu qui le prive d'un service immédiat, il lui arrive fréquemment, aussi, de regarder un peu plus haut, du côté de toutes les autorités vraiment responsables des inconvénients subis. Et parfois, il a de la mémoire.



POLEMIQUE

La priorité: garderie ou bibliothèque?

▲ L'école Ste-Anne de Pointe-au-Père: abolition du local de la garderie et place à une bibliothèque plus spacieuse!

1987 06 19: Lors de sa dernière réunion du 8 juin 1987, présidée par M. Ghislain Bouchard, l'exécutif des commissaires de la Commission scolaire de la Neigette entérinait la décision proposée par Mme Lise Bouchard, directrice de l'école Ste-Anne de Pointe-au-Père, concernant la relocalisation de la garderie en milieu scolaire de cette municipalité.

Plusieurs parents utilisateurs de cette garderie étaient présents à la réunion du 8 juin pour contester cette proposition, qui aura pour conséquence de menacer sérieusement la qualité de garde, que ce soit seulement par l'absence totale d'un milieu de vie pour les enfants.

Ces derniers devront désormais se promener du gymnase à la salle de musique, selon les disponi-

lités de ces deux locaux, et plus souvent qu'autrement, faire de la cour extérieure leur aire de garderie à toutes les fois que le temps le permettra.

De plus, la garderie n'ayant plus droit à une cuisine, les diners seront servis dans un gymnase par un service de traiteur à plus de soixante (60) enfants en même temps. Tout cela peut compromettre bien entendu l'existence même de la garderie...

Et pourtant, malgré les actions et les avis des parents utilisateurs, qui demandaient tout simplement le statu quo par rapport à l'année qui vient de s'écouler, c'est-à-dire le maintien d'un local dans l'école pour la garderie, nos gestionnaires viennent d'en décider autrement.

Nous parents utilisateurs, retiendrons deux messages importants et inquiétants à l'issue d'une telle décision, prise par ceux et celles qui sont les décideurs du développement de nos écoles.

Nous remettons sérieusement en doute le discours du ministère de l'Éducation qui veut favoriser une plus grande implication des parents dans la vie des écoles.

En effet, un besoin légitime, ici clairement exprimé par un groupe de parents de l'école Ste-Anne, soucieux du bien-être de leurs enfants, vient d'être «rangé aux oubliettes», pour laisser place plutôt à la réalisation d'un besoin exprimé, lui, par des professionnels d'une école: celui de développer une bibliothèque (à noter: aucun parent ne s'est ici mobilisé pour faire valoir un tel besoin...)

Nous sommes profondément inquiétés des choix priorisés par les décideurs de nos écoles. Ces derniers, en acceptant la décision de la direction de l'école Ste-Anne, viennent d'accorder plus d'importance à des livres qu'aux êtres humains qui sont nos enfants.

À l'école Ste-Anne, les livres seront désormais bien abrités dans un local vaste, propre, aéré, insonorisé, et surtout stable, tandis que nos enfants seront privés, eux, non seulement de la qualité d'un local, mais d'un local tout court. Tout cela est non congruent dans une société qui s'inquiète pourtant de son taux de dénatalité...

Nous sommes convaincus qu'il

y aurait eu possibilité à l'école Ste-Anne, de contribuer à l'éveil de la lecture chez l'enfant par d'autres moyens que par l'instauration d'un lieu physique spacieux avec «îlots de lecture», qui entraîne la disparition d'un local pour une garderie.

C'est donc avec beaucoup de mécontentement et de scepticisme que nous subissons aujourd'hui cette décision avec laquelle nous devons, malgré tout, comme parents, devoir vivre durant la prochaine année.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que dans un proche avenir, les garderies en milieu scolaire soient considérées avec toute leur valeur et leur importance, et qu'on émette à leur sujet une politique claire et précise de reconnaissance et de financement.

Michèle Grenier, Aline Mayo, Francine Laberge, Claudine Belzile, pour le comité de parents de la garderie en milieu scolaire "Caverne des lutins" de Pointe-au-Père.

LETTRES AU SOLEIL

Un reportage tronqué

♦ J'étais parmi les 85.000 participants à la fête du 23 juin dans l'île Notre-Dame. J'ai trouvé instructive la façon dont cette soirée était présentée le lendemain soir, pendant deux heures, aux télé-spectateurs de Radio-Canada.

Cet événement était un spectacle musical; toutefois, il voulait marquer notre fête nationale. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait comporté certains éléments à caractère idéologique. Or, le film, que Radio-Canada en a présenté le lendemain avait subi les ciseaux des censeurs, au point de vider la soirée de presque tout ce qui aurait pu en rappeler le sens. Voici

quelques exemples de ces coupures:

La fête avait commencé d'un mot de la présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Nicole Boudreau. Ce mini-discours de moins d'une minute, très ovationné, avait le mérite de situer l'événement dans son contexte patriotique. Radio-Canada l'a tout simplement supprimé.

Notre emblème national était à l'honneur: en entrant sur scène, chacun des artistes lançait dans la foule un bouquet de fleurs de lys. Cela fut coupé également.

Le chanteur Renaud s'attira les acclamations en s'exclamant, à la

fin de son tour de chant: Vive le Québec, Vive la liberté. Avec deux phrases on peut n'en faire qu'une." Coupé aussi.

On sait que Radio-Canada a pour mandat de promouvoir l'unité canadienne. Cela nous vaut régulièrement au télé-journal des reportages sur des événements parfaitement insignifiants mais qui ont le mérite de se produire à Moose Jaw, Whitehorse et autres Flin Flon. Si l'on s'en tenait à ces platitudes, le mal serait endurance. Mais il semble qu'en plus "notre télévision d'Etat" doive cacher aux Québécois des événements significatifs qui se produisent chez eux, devant 85.000 personnes, le jour de leur fête nationale.

Bien sûr, on invoquera quelque raison technique à ces coupures. Pour ma part, vu qu'elles ont des précédents, je leur vois deux explications possibles:

Où bien certains, en haut lieu, ont jugé que les québécois n'ont pas la maturité voulue pour évaluer correctement certains événements et ont décidé de les leur dissimuler.

Où bien des subalternes peu courageux ont décidé de censurer eux-mêmes ces passages pour s'éviter des ennuis avec leurs supérieurs.

Hauts gradés ou subalternes, les responsables de ces coupures doivent être des gens bien malheureux. Si ça peut les consoler, rappelons-leur qu'ils ne sont pas seuls au monde: au Chili, en Pologne et ailleurs c'est aussi comme ça que fonctionne la télévision.

Jean Dorion, Montréal.

Georges Meilert, Libertyville, Illinois.

Bravo, Piquette!

♦ (Lettre adressée à M. Léo Piquette)

Nous vous félicitons pour le courage et la dignité que vous avez manifestés en parlant français à l'Assemblée législative de l'Alberta.

Nous, Québécois, sommes fiers de vous! Nous vous appuyons! Vous êtes de la trempe des véritables patriotes! Vous n'avez point à vous excuser!

Il y a belle lurette que nous étions dans l'ouest avant que l'Alberta ne fût érigée en état fédéré canadien, en 1905. Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de la Vérendrye, né aux Trois-Rivières (Québec) et ses fils se rendirent aux pieds des Rocheuses, en 1734.

Lors de l'entrée de l'Alberta dans la fédération, le français avait ses droits. Il les a toujours!

Point n'est besoin de permission pour parler français en cette fédération, ni pour parler français à la législature albertaine.

Ténacité! Nous vous appuyons! Léandre Fradet, Québec.

N.D.L.R. Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

À Jean Rousseau

♦ "Car nous ne sommes rien que l'enveloppe et la feuille; la grande mort que chacun porte en soi, elle est le fruit, elle est le centre."

Rainer-M. Rilke Il ressemblait à son père, par la discrétion, par la solidité des connaissances, par l'attention portée à autrui. Aussi par un certain sourire qui signifiait à la fois compréhension, déférence et désir de servir. Sous des dehors timides, il cachait une volonté inébranlable et des trésors d'affection. Il n'était pas l'homme de la recherche ni des découvertes mais plutôt celui de l'application et de la fidélité.

En témoignent sa constance dans les amitiés nouées des jours lointains des années de collège comme aussi, dans sa vie professionnelle, l'inlassable patience avec laquelle il accueillait des patients qui, eux non plus, ne se laissaient pas de venir le consulter. Il reste encore, Dieu merci, un grand nombre de médecins pour qui les patients demeurent au centre sinon au sommet de leurs préoccupations et de leurs occupations.

Jean Rousseau était éminemment de ceux-là. De plus en plus, depuis quelques années, des prétextes abandonnent l'exercice de leur ministère. Je n'ai pas encore entendu parler de médecins qui se défaisaient de leur sarrau et quittaient la médecine pour se «laïciser». La médecine sera peut-être le dernier des véritables sacerdoces et le médecin, le dernier prêtre authentique dans une société devenue oublieuse des valeurs spirituelles. Durant ses dernières années, Jean Rousseau s'était haussé à un palier très élevé de la vie spirituelle. De nombreux poèmes qu'il a composés alors témoignent du raffinement de ses croyances et du caractère mystique de son attachement au divin. Seule une pudeur peut-être excessive l'a retenu de publier ces poèmes qui eussent été pour nous un viatique et un intense prolongement de sa discrète présence.

Que sa vaillante épouse, Jeanne, et son fils Michel trouvent ici l'expression de nos profondes condoléances.

Jean-Charles FALARDEAU Québec.

Nationair précise

♦ Dans votre édition du Soleil du 5 juillet dernier, vous traitez d'un "vol interminable entre Paris et Québec". À l'article en question est juxtaposée une photographie d'un appareil de Nationair. Cette juxtaposition peut faire croire qu'il s'agissait d'un vol de Nationair alors qu'il s'agissait en réalité d'un vol de Minerve comme cela apparaît dans le texte de l'article de M. Régys Caron. Considérant les calomnies ré-

pétées dont a été déjà l'objet Nationair de la part de certains médias de la région de Québec, nous ne pouvons pas ne pas relever la façon dont l'article sur l'incident du vol de Minerve a été représenté dans votre journal. Par exemple, le nom du transporteur n'est même pas mentionné dans l'entête de l'article.

Robert Obadia Président